

Jotham Parsons. *Making Money in Sixteenth-Century France: Currency, Culture and the State*. Ithaca and London: Cornell University Press, 2014. ix + 324 pp. Notes, bibliography, and index. ISBN 9780801451591.

Review Essay by Philippe Hamon, Université Rennes 2

L'argent, entendu ici au sens des espèces monétaires qui circulent dans le royaume de France, peut être considéré comme un fait social total, pour reprendre une expression employée par Marcel Mauss dans son *Essai sur le don*, dans la mesure où il concerne tous les membres d'une société et dit quelque chose sur tous ces membres. Parsons fait le même constat quand il évoque "the coinage ... common... to all regardless of age, gender, class, profession, or estate... a tool of social interaction" (p. 205). Son approche complète d'ailleurs cette perspective : pour lui en effet, la monnaie fait figure de microcosme de la manière dont les Français du temps conçoivent la façon dont leur société doit fonctionner, à la fois matériellement et symboliquement. Faire la monnaie, c'est en conséquence se donner les moyens de faire société et dire la monnaie est une façon d'en révéler, voire d'en infléchir, le fonctionnement.

Pour son ouvrage, Jotham Parsons a choisi de privilégier le rapport entre pouvoir politique et monnaie, analyse qu'il poursuit avec deux fils conducteurs. Le premier est institutionnel : cerner le rôle d'une institution en plein essor, la Cour des Monnaies. Le second est idéologique : étudier les discours tenus sur la monnaie, dans le monde des serviteurs de la monarchie comme dans d'autres cercles, depuis les donneurs d'avis jusqu'aux écrivains. Au croisement des deux dynamiques, se trouve la politique monarchique de la monnaie, tant dans sa mise en œuvre concrète (étude des réformes monétaires de 1577 ou de 1602) que dans les réflexions théoriques qui la sous-tendent, ainsi sur le rapport entre monnaie et souveraineté. Dans le livre, c'est le contrôle de la monnaie, plus que sa fabrication, qui est au centre de l'analyse : ainsi, hormis sous l'angle particulier du faux-monnayage, ce qui concerne la frappe proprement dite, de même que les fluctuations des émissions monétaires, sont ici largement en retrait. Il est vrai que la question a été largement traitée par le livre classique de F. Spooner. Parsons aurait pu y associer les travaux plus récents de Jérôme Jambu qui renouvellent en partie le sujet.[1] D'une façon plus large, c'est bien l'approche politique, non économique, de la monnaie qui est retenue, même si, bien évidemment, Parsons mentionne chemin faisant des thèmes qui ne sont pas sans incidence sur le plan économique, depuis le mercantilisme jusqu'au rôle de la fausse monnaie ou des frappes "parallèles" au temps des guerres de la Ligue. Mais l'auteur insiste avant tout sur le fait que les échanges monétaires, aussi bien comme pratique que comme discours, permettent une meilleure compréhension de la vie *politique* de la France moderne.

Le propos de l'auteur est articulé en six chapitres. Le premier étudie l'essor de la Cour des Monnaies, qui devient cour souveraine sous le règne d'Henri II, novateur là aussi. Parsons laisse d'ailleurs entendre que les réformes de ce règne ont été "badly neglected" par les historiens, hormis M. Antoine (p. 29), ce qui paraît exagéré. Son rôle décisif en matière de développement

administratif figure désormais en bonne place dans les ouvrages de synthèse.[2] Mais malgré le sérieux de l'engagement du personnel de cette cour, sur lequel de précieux éléments prosopographiques sont fournis dans le livre, celle-ci reste au second plan par rapport aux autres cours souveraines (parlements, chambres des comptes, cours des aides). La Cour des Monnaies offre l'avantage de fournir des sources abondantes, alors que celles d'autres institutions très liées aux questions d'argent comme la chambre des comptes de Paris, ont quasi totalement disparu.

Le deuxième chapitre nous fait découvrir les bases des régulations économiques à l'œuvre dans le royaume. Dans la mesure où la monnaie est dangereuse et nourrit chez les sujets ambition et avarice, il importe que la monarchie légifère pour contenir ces passions mauvaises, en s'inspirant en premier lieu du cadre de pensée aristotélicien, et en particulier de sa conception du juste milieu. Cependant, à partir du règne de Henri IV, un changement se dessine : monnaie comme commerce paraissent désormais beaucoup moins menaçants pour le corps politique qu'ils ne l'étaient une génération plus tôt (p. 103).

Le troisième chapitre analyse les origines de la grande réforme monétaire de 1577, qui voit la disparition de la livre tournois, en période d'inflation croissante. Les débats sont nourris et, alors que se dégage un large consensus sur le fait que les dérèglements sont importés de l'étranger et créés par lui, émerge une politique nationale dans le domaine monétaire, ce qui représente une nouveauté. Le quatrième chapitre intitulé "Money and Sovereignty" situe la reprise en main monétaire du règne d'Henri IV dans le cadre du renouveau d'autorité qui suit la grave crise des guerres de la Ligue. Selon Parsons, la monnaie est alors en voie de devenir l'outil le plus important, non seulement pour assurer, mais pour conceptualiser la mise en ordre et la régulation de la société (p. 154). Mais si la réforme monétaire de 1602, qui renoue avec la livre tournois comme unité de compte, ne rencontre pas d'opposition, le nouveau mode de gouvernement bourbonien, avec la place d'un favori—ici Sully—jugé tyrannique, suscite des réserves. Cependant, ces débats ne concernent qu'une étroite minorité.

L'étude de la fausse monnaie, dans le cinquième chapitre, rapproche de la vie ordinaire et élargit le spectre social des populations concernées. Beaucoup de ceux qui se rendent coupables de ce crime font partie de milieux bien intégrés, et certains sont nobles. Mais la plupart sont menacés de déclin : pour eux fabrication et diffusion de fausse monnaie font alors un peu figure de solution de dernier recours. L'alchimie, envisagée ici non comme une science respectable, mais bien comme une occasion de fraude et de crime, vient compléter le tableau. Pour les faux monnayeurs, elle sert à fournir un alibi ou bien permet l'apprentissage pratique des moyens de fabriquer de la monnaie contrefaite. Au passage, Parsons s'étonne de la faible régulation dont l'alchimie fait l'objet en France, quand on connaît ses liens avec le marché des métaux précieux (p. 229).

Ouvrant le sixième chapitre sur "The Monetary Imaginary of Renaissance France", Parsons affirme que la littérature est la meilleure fenêtre disponible sur les expériences vécues en terme de "social operation of money" (p. 236), meilleure même, à le lire, que les sources judiciaires, ce qui peut se discuter. Ce chapitre analyse en partie des œuvres du dix-septième siècle, avec un dépassement d'un demi-siècle par rapport au cadre général d'étude du reste du livre. La littérature picaresque, en particulier, documente le trouble des identités sociales et la place des contrefaçons, dans une perspective pas toujours étroitement liée aux questions monétaires. Pour autant, alors qu'une économie moderne, commerciale, de plus en plus autonome suscite une attention croissante,

Parsons n'en constate pas moins que les institutions et théories qui ont constitué l'horizon de la monnaie au seizième siècle, continuent encore d'informer et de structurer le discours sur la monnaie, la société et la gouvernance au milieu du dix-septième siècle (p. 260).

La conclusion nous ramène en 1610 et souligne, en écho au premier chapitre, que la position cérémonielle de la Cour des Monnaies, après l'assassinat d'Henri IV, est renforcée par rapport à 1559, malgré son engagement ligueur. Parsons y voit la preuve du rôle accru de la monnaie et de son contrôle dans la gouvernance royale. Le rapprochement est sans doute un peu rapide : ainsi la disparition du connétable sous Louis XIII n'est-elle guère le signe d'un reflux des enjeux militaires... Du moins la Cour des Monnaies tire-t-elle son prestige de ce qu'elle affirme maîtriser les arcanes monétaires et de ce qu'elle prétend protéger la société de maux nés des passions égoïstes que la monnaie encourage ou permet. Dans cette perspective, bien des enjeux du contrôle de la monnaie à cette époque renvoient au projet d'insuffler à son égard, aux Français qui l'utilisent, l'admiration, le respect et l'amour qui émanent du souverain. Finalement, l'idéal technocratique de maîtrise de la monnaie ne joue qu'un rôle secondaire. Technologie de pouvoir, la monnaie demeure avant tout une technologie des relations sociales, en lien prioritaire avec des enjeux de statut, de rang et de position, plus que d'accumulation d'objets. Elle devient alors très facilement un modèle, ou une métaphore, pour de nombreux aspects de la vie sociale.

Cette synthèse des aspects essentiels du livre est forcément partielle et subjective. Elle s'attarde moins sur ses aspects les plus littéraires. De nombreux apports mériteraient au moins une mention. Il peut s'agir de remarques méthodologiques, comme l'appel à résister à la tentation permanente de plaquer des catégories philosophiques et théoriques sur des acteurs qui ont une approche avant tout pratique des choses (p. 68). Il y a aussi beaucoup d'études de détail bien menées, comme celle du choix ligueur de l'ensemble de la Cour des Monnaies en 1589 : au delà de logiques personnelles (p. 56), Parsons met en avant la situation spécifique de cette cour jeune et moins prestigieuse que les autres, dans laquelle, visiblement, la solidarité de corps est plus forte. En outre, le fait de suivre en bloc les activistes ligueurs lui permet de conserver, grâce au maintien de son homogénéité, une certaine efficacité de gestion (p. 58).

Enfin, certains thèmes importants traversent l'ensemble de l'ouvrage. Ainsi en va-t-il de la lancinante question de la petite monnaie, structurellement insuffisante, ou encore, sur le plan idéologique, de l'exigence populaire de régulation en matière monétaire. En ces domaines, la monarchie est en effet confrontée à une demande sociale forte. L'intolérance quasi unanime envers le crime de faux-monnayage, qu'on ne retrouve pas forcément pour bien d'autres actes qualifiés de crimes par les autorités, fournit un nouvel indice de cette volonté d'ordre en matière monétaire. Pour répondre aux attentes, la monarchie promeut une éducation et met en œuvre une coercition qui visent des individus habités par de coupables passions liées à l'argent ou des officiers pas toujours prompts à faire appliquer la législation royale.

Certaines prises de position de Parsons susciteront le débat. Ainsi l'insistance sur le caractère critique de la situation de la France tout au long du seizième siècle semble-t-elle un peu excessive : on peut difficilement écrire que la situation financière est désastreuse à la fin du règne de François Ier (p. 21) ou qu'en 1566 la France est dans une situation dramatique de guerre civile, alors que la paix règne (p. 85). La résilience du système frappe d'ailleurs, même au temps de la Ligue, y compris dans le cadre de l'Etat mayenniste, auquel se rattache alors la Cour des Monnaies et dont

Olivier Poncet montre qu'il mène une œuvre véritable de gouvernement.[3] Parsons insiste d'ailleurs à de nombreuses reprises sur le succès de la politique monétaire de la monarchie. Pour autant, il réaffirme presque aussi régulièrement que celle-ci n'est pas, peu ou mal appliquée, pour diverses raisons, et il est parfois difficile, à le lire, de bien saisir ce que "successful" peut alors signifier dans certains cas. La question se pose par exemple pour les interdictions des monnaies étrangères. En ce domaine, l'édit de septembre 1577 bannit toutes les monnaies sauf celles des Ibériques (p. 135). Il est un peu dommage que cette exception, significative, n'ait pas plus retenu l'attention : visiblement en effet, la lutte contre l'étranger en tant que perturbateur monétaire doit tenir compte d'autres contraintes.

A la fin de sa conclusion, Parsons constate, pour s'en étonner, la pauvreté du discours religieux sur la monnaie. Ne peut-il s'agir, au moins en partie, d'un biais lié aux sources qu'il a privilégiées ? Quand le berruyer Jean Glaumeau porte en 1550 dans son journal un jugement sur une ordonnance monétaire de Henri II, c'est une dénonciation à fondement religieux qui vient sous sa plume : "jamais roy Christien ne fist ou royaume playe si grande que ceste cy".[4] Dans l'analyse des idéologies comme des pratiques, de nombreux passages, et particulièrement dans le sixième chapitre, assimilent métaux précieux et monnaies. Il n'est pas sûr qu'il soit toujours légitime de procéder ainsi : la dimension proprement monétaire a souvent une spécificité forte. On la retrouve sur le plan iconographique, domaine que Parsons a choisi de ne pas étudier. Il aurait pu cependant trouver des pistes utiles dans les travaux sur ce thème et je me permets ici de renvoyer à mon ouvrage, *L'Or des peintres*, au propos il est vrai plus large.[5] Sur le plan bibliographique, la richesse de la quête de l'auteur n'interdit pas cependant quelques lacunes. On peut ainsi s'étonner de l'absence complète des travaux d'Arlette Jouanna, qui ouvrent tant de perspectives aussi bien sur les représentations sociales que sur les logiques de l'Etat monarchique de l'époque moderne.[6] Le livre de Natalie Davis sur le don pouvait offrir aussi d'utiles réflexions, par exemple sur les modalités d'échanges ou sur la corruption.[7]

Parsons a eu la bonne idée de comparer, à plusieurs reprises, la situation française avec celle de l'Angleterre (voir par exemple, p. 148 et sq., ce qui concerne la réforme monétaire). Une telle approche sera utile aussi pour mettre en perspective son travail, ainsi pour jauger les pratiques de la Cour des Monnaies, en terme de durée d'exercice par exemple (p. 51 note), à l'aune des activités d'autres cours ou d'autres officiers. Plus largement, on ne peut s'empêcher de songer à l'intérêt que représenterait une étude parallèle de la grande réforme monétaire de 1360 avec la création du franc d'or de 20 sous, et de celle de 1577 avec l'écu d'or de 60 sous. Dans deux contextes marqués par de sérieuses difficultés politiques et financières, la quête d'un retour à la stabilité monétaire passe par une pièce de monnaie identifiée avec une unité de référence. Peut-être retrouverait-on dès 1360, avec le roi Jean II, le dauphin Charles et surtout Guillaume de Melun et Nicole Oresme, une situation où, comme en 1577 à suivre Parsons, la monnaie est en voie de devenir l'outil le plus important non seulement pour assurer, mais pour conceptualiser la mise en ordre et la régulation de la société, ainsi qu'on l'a déjà mentionné plus haut. L'héritage médiéval, encore bien prégnant au seizième siècle, fait aussi place à deux figures significatives : celle du roi "faux monnayeur", tel Philippe le Bel, qui est dénoncé pour ses manipulations injustifiées, et celle du faux monnayeur qui prétend agir pour le bien commun : ainsi en va-t-il de ce receveur poitevin qui justifie, au milieu du quinzième siècle, son activité criminelle par le manque criant de petites monnaies, manque qu'il aide, modestement, à combler, répondant ainsi à la demande sociale... Mais il serait mal venu de reprocher à l'auteur de ne pas embrasser une période plus large dans ce riche ouvrage

qui nous offre déjà beaucoup d'intéressants aperçus, politiques et culturels au premier chef, sur le rapport à la monnaie.

NOTES

[1] Frank Spooner, *L'économie mondiale et les frappes monétaires en France, 1493-1680* (Paris : Armand Colin, 1956) ; Jérôme Jambu, *Tant d'or que l'argent. La monnaie en Basse Normandie à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013).

[2] C'est le cas par exemple dans Philippe Hamon, *Les Renaissances, 1453-1559* (Paris, Belin, 2009), 230-31.

[3] Olivier Poncet, *Mayenne, l'État et la Ligue (1589-1595). Essai sur l'autorité dans la France moderne*, à paraître.

[4] Alfred Hiver de Beauvoir (éd.), *Journal de Jehan Glaumeau, Bourges 1541-1562* (Paris et Bourges, Just-Bernard et Aubry, 1867), 42.

[5] Philippe Hamon, *L'Or des peintres. L'image de l'argent du XVe au XVIIe siècle* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010).

[6] Depuis *Ordre social. Mythes et hiérarchies dans la France du XVIe siècle*, Paris, Hachette, 1977, jusqu'à *Le Pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté* (Paris, Gallimard, 2013).

[7] Natalie Zemon Davis, *The Gift in Sixteenth-Century France* (Madison, The University of Wisconsin Press, 2000) (trad. française au Seuil, 2003).

Philippe Hamon,
Université Rennes 2
hamon.emma.phil@infonie.fr

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

H-France Forum
Volume 11 (2016), Issue 1, No. 3
ISSN 1557-7058